



LA TOUR-DE-PEILZ

LIBRE

Interpellation – Château et Musée -Une démarche participative vraiment en marche ?

Contexte

Le projet de rénovation du Château a été initié en 2015 avec le préavis 1/2015 concernant un crédit pour l'organisation d'un concours. Le développement du projet a été accepté en février 2018 lors du vote du préavis 28/2017. Puis un crédit de construction a été demandé au Conseil Communal par le biais du préavis 2/2021. Suite au résultat du vote populaire, la communication municipale 16/2022 du 23 mars 2022 annonçait une démarche participative pour la valorisation du donjon et un nouveau crédit d'ouvrage pour les travaux indispensables.

Questionnements

La démarche participative ayant été annoncée il y a plus d'une année, le groupe LTDPL pose les questions suivantes :

1. Quels sont les groupes de personnes ciblées pour la démarche participative ?
2. Est-ce que la population et/ou les conseillers communaux seront contactés ?
3. Quel est l'avancement des études nécessaires à l'élaboration d'un préavis spécifique au donjon ?
4. Quelle est la planification des travaux prévus hors du périmètre du donjon ?
5. Est-ce que tous les travaux urgents ont été entrepris à ce jour ?
6. Quand est-ce qu'un préavis sur les travaux « moins urgents » sera soumis à l'approbation de notre Conseil ?

En vous remerciant d'avance d'une réponse écrite à la présente interpellation.

Pour le groupe La Tour-de-Peilz Libre

Viviane Huber

Isabel Prata

Jean-Etienne Holzeisen

Yann Boulben Meyer